

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2023

**DELIBERATION N°CD2023-  
12/1/6  
DOSSIER N°6094**

**ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES  
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT JUSQU'À L'ADOPTION DES  
BUDGETS PRIMITIFS 2024**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX  
Mary-Line GEOFFRE à Eric BODEAU  
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES  
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT JUSQU'À L'ADOPTION DES BUDGETS  
PRIMITIFS 2024**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,  
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,  
VU le rapport CD2023-12/1/6 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,*

**DÉCIDE,**

d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption des budgets primitifs 2024 dans les conditions ci-dessous, étant précisé que les crédits réalisés seront inscrits ensuite aux budgets primitifs correspondants, soit par budget et par chapitre :

Budget principal du Conseil Départemental de la Creuse :

Chapitres	Libellé	Crédits votés en 2023 (BP + DM + virements de crédits de l'exécutif en M57) hors RAR	Autorisation 2024 en € (25%)
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00 €	7 500,00 €
20	Immobilisations incorporelles	3 496 363,00 €	874 090,75 €
204	Subventions d'équipement versées	9 489 909,03 €	2 372 477,26 €
21	Immobilisations corporelles	5 836 699,00 €	1 459 174,75 €
23	Immobilisations en cours	15 093 300,00 €	3 773 325,00 €
27	Autres immobilisations financières	749 000,00 €	187 250,00 €
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers	671 700,00 €	167 925,00 €

Budget annexe du Laboratoire Départemental d'analyses :

Chapitres	Libellé	Crédits votés en 2023 (BP + DM) hors RAR	Autorisation 2024 en € (25%)
20	Immobilisations incorporelles	17 500,00 €	4 375,00 €
21	Immobilisations corporelles	324 307,80 €	81 076,95 €

Budget annexe du Centre départemental de l'Enfance et de la Famille :

Chapitre	Libellé	Crédits votés en 2023 (BP + DM) hors RAR	Autorisation 2024 en € (25%)
21	Immobilisations corporelles	119 454,54 €	29 863,64 €

Budget annexe Énergies Renouvelables :

Chapitres	Libellé	Crédits votés en 2023 (BP + DM) hors RAR	Autorisation 2024 en € (25%)
20	Immobilisations incorporelles	6 000,00 €	1 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	45 000,00 €	11 250,00 €

Les crédits ci-dessus réalisés seront inscrits aux budgets primitifs 2024 correspondants.

Publié sur [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr) le 21/12/2023

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 023-222309627-20231220-CD2023\_0096-DE

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**